

# SUIVI DE LA FLORE PATRIMONIALE LACS MEDOCAINS 2016

GASSAUGI, ACCA, FDC33, SIAEBVELG, OïKOS ACMV, école élémentaire de Carcans



## PROBLEMATIQUE

Dans le cadre du Document d'Objectifs Natura 2000 et du Plan d'Actions pour la préservation et la valorisation des zones humides des Lacs médocains, la priorité a été donnée à la restauration et l'entretien des marais et landes humides.

En effet, ces milieux ouverts présentent un intérêt fort pour la faune et la flore ainsi que vis-à-vis de leurs services rendus à l'homme. Néanmoins, ces milieux ont nettement régressé ces 30 dernières années car sont sujets à la colonisation par les ligneux (pins, bouleaux, saules, brandes...).

De multiples acteurs se mobilisent autour des Lacs médocains et leurs marais pour les travaux d'entretien et de restauration des milieux ouverts :

- ACCA de Carcans, Lacanau, Hourtin, ASEL33, ACM33, GASSAUGI, Fédération des Chasseurs de Gironde
- Communes de Carcans, Lacanau, Hourtin, du Porge, le SIAEBVELG
- Réserves Naturelles Nationales d'Hourtin (ONF) et de l'Etang de Cousseau (SEPANSO), Réserve Biologique Dirigée de Lacanau (ONF), Espaces Naturels Sensibles (Conseil Général de la Gironde, Conservatoire du Littoral).

Ces travaux s'illustrent par des opérations de broyage mécanique, de brûlage dirigé ou de pâturage afin de préserver l'ouverture de la végétation caractéristique des milieux humides.



Brûlage dirigé



Broyage mécanique

## OBJECTIFS DU PROGRAMME

A tout programme qui conduit à mener des opérations modifiant le milieu naturel, le gestionnaire se doit de mettre en place des métriques lui permettant de statuer sur l'effet induit sur le fonctionnement de l'écosystème.

Dans le contexte des zones humides des Lacs médocains, la mise en place de ces travaux de restauration et d'entretien a nécessité de s'interroger sur le développement d'outils pour juger de l'efficacité de ces interventions : c'est le rôle que peut jouer un indicateur écologique. En effet, en plus de mesurer l'état et l'évolution des composantes de la biodiversité à un moment donné et dans des conditions données, un indicateur permet à terme, de réaliser des comparaisons spatiales et temporelles permettant de prendre des décisions quant à la gestion employée. Finalement, il constitue un outil de médiation dont le rôle n'est pas à négliger sur des aspects de communication.

Le choix s'est porté localement sur la mise en place du suivi annuel des limicoles nicheurs, pouvant être considéré comme un bon intégrateur de la qualité de milieux humides ouverts mais les décisions ne peuvent être prises qu'à partir d'un seul indicateur et c'est pourquoi le SIAEBVELG s'est lancé en 2015 dans le suivi de terrain de certaines espèces caractéristiques de la flore patrimoniale en complément des suivis avifaunistiques.

En effet la présence d'un certain nombre d'espèces de la flore patrimoniale peut être révélatrice de la qualité des milieux humides ouverts.



Suivi des Gentianes ACCA, SIAEBVELG, GASSAUGI, FDC33, septembre 2016

## METHODE EMPLOYEE ET LOCALISATION DU SECTEUR D'ETUDE

### a. Zone d'étude

L'ensemble des 3700 ha constituant la zone d'étude n'a pu être prospecté exhaustivement mais un aperçu global de la répartition apparente de ces espèces a pu être réalisé sur environ 1000 ha (soit 1/10<sup>ième</sup> du site Natura 2000) durant cette deuxième année de suivi. Les 3700 ha en question sont présentés dans les cartes de ce document par des carrés juxtaposés de 25 ha de surface.

### b. Espèces suivies

Le nombre d'espèces identifiées ainsi que leur répartition est étudiée. Il a ainsi été proposé de cartographier ces espèces caractéristiques de la flore patrimoniale : Gentiane des marais,

Spiranthe d'été et Platanthère à deux feuilles ont fait l'objet d'un dénombrement des pieds en plus d'une cartographie ; Linaigrette à feuille étroite et Bruyère méditerranéenne ont été cartographiées... les observations ponctuelles d'autres espèces telles que la Parnassie des marais, le Faux Cresson de Thore, le Rynchospore blanc, l'Orchis élevé, l'Utriculaire citrine et la Sanguisorbe officinale ont été notées cette année mais n'ont pas fait l'objet d'un dénombrement aussi poussé. Le protocole expérimenté en 2015 et reconduit cette année sera amélioré et reconduit chaque année pour permettre un suivi et des comparaisons pertinentes.



#### **b. Période d'observation**

Les prospections de terrains ont eu lieu durant la période de floraison des espèces considérées : au mois de juin pour les Spiranthes d'été, Plantanthers à deux feuilles, Linaigrettes à feuilles étroite et Utriculaire citrine, en janvier pour la Bruyère méditerranéenne et en septembre pour les autres espèces.



#### **c. Déroulement des dénombrements**

Cette année comme en 2015 les dénombrements ont eu lieu lors de prospections à pieds de différentes parcelles accessibles. Ils consistent en un cheminement à faible vitesse le long de transects rectilignes et permettant de couvrir des yeux un maximum de surface. Chaque pied observé est comptabilisé, localisé sur une carte et entre dans la base de données totale. Autant que possible les points GPS de localisation des pieds sont relevés.



Comme pour le suivi des limicoles nicheurs le SIAEBVELG souhaite mettre en avant l'aspect « participatif » dans le suivi de la flore patrimoniale aussi bien pour augmenter les capacités de prospection et enrichir la base de données ainsi que pour développer la sensibilisation des acteurs locaux et le public scolaire aux problématiques environnementales.

En 2015, le suivi de la flore avait pu être réalisé grâce à la mobilisation de volontaires :

- de l'association Oïkos ACMV et la société Linnéenne de Bordeaux avec Jean Laporte-Cru et Marie Reine Dubois ainsi que l'écrivain botaniste Franck Jouandoudet.
- des enfants de l'école de Carcans lors des temps périscolaires,
- de Jean-François Seguy du GASSAUGI, de Pascal Blanc de l'ACCA d'Hourtin, de Didier Garcia de l'ACCA de Lacanau et Dominique Cabrol des services techniques de la mairie de Lacanau.

En 2016, le nombre de journées destinées au suivi a dû être réduit pour des raisons techniques de la part du SIAEBVELG et les journées prévues avec l'Université de Bordeaux, les scolaires et les associations naturalistes n'ont pu avoir lieu, en revanche, ce sont quand même Patrick Courget (ACCA de Carcans), Jean-François Seguy (GASSAUGI/FD33) et Pascal Blanc (ACCA d'Hourtin) qui se sont portés volontaires pour aider le SIAEBVELG dans la réalisation de ce suivi.



## BILAN DES OBSERVATIONS EN 2016

### a. les données par secteurs

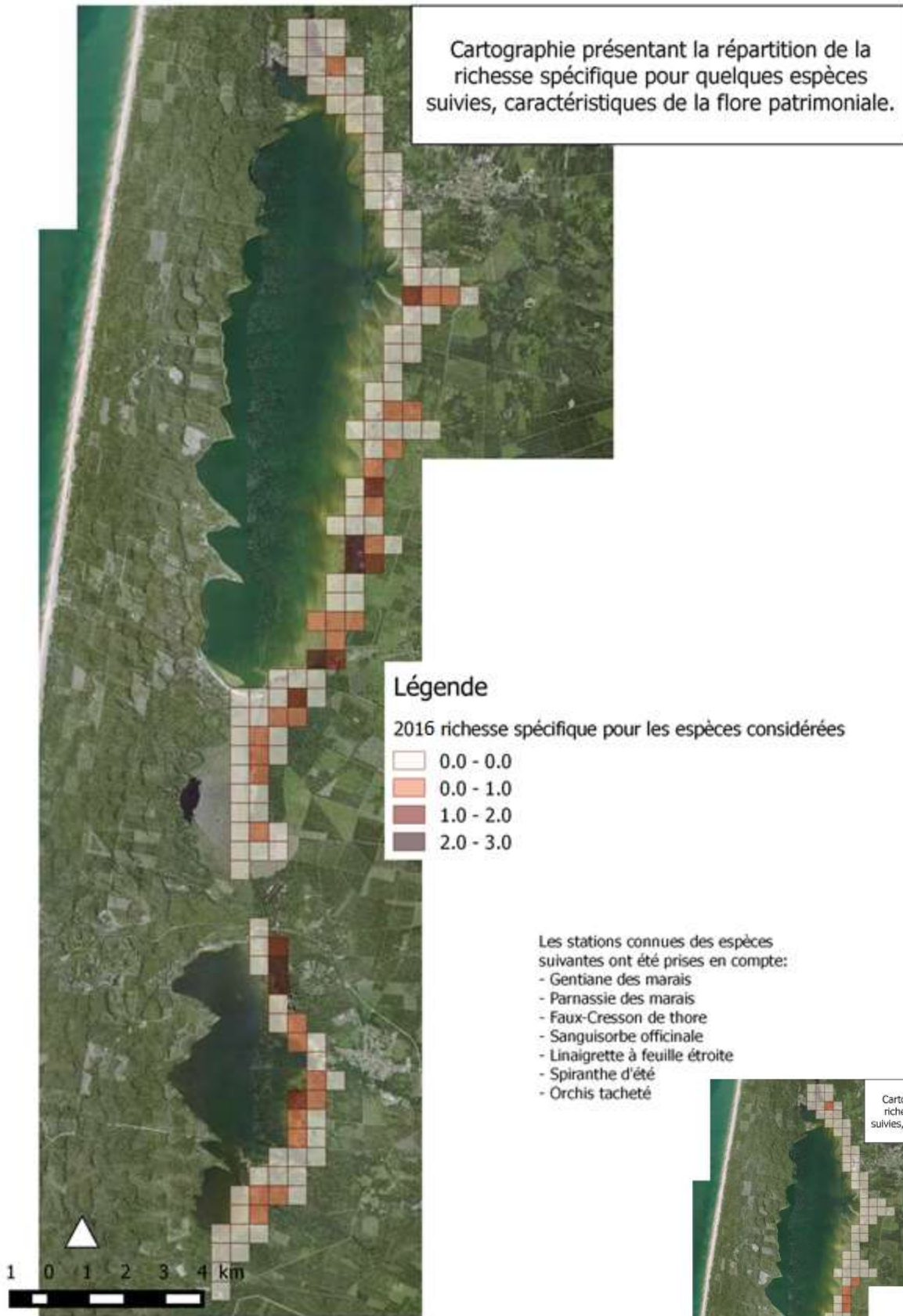
La représentation des données s'est faite en reportant les points de localisation des espèces recensées au GPS dans des carreaux de 500 m de côté soit 25 ha de surface afin de mettre en évidence la localisation globale des espèces suivies à l'échelle des 3700 ha de la zone d'étude.

La cartographie ci-contre présente la richesse spécifique sur une échelle de 0 à 3 espèces présentes, appartenant à la flore patrimoniale étudiée, au sein d'un carré de 25 ha de surface. Les espèces considérées et prises en compte pour cette cartographie sont les stations connues de: Gentiane pneumonanthe, Linaigrette à feuille étroite, Faux-Cresson de Thore, Parnassie des marais, Spiranthe d'été, Sanguisorbe officinale, Orchidées Platanthère à deux feuilles et Orchis maculé.

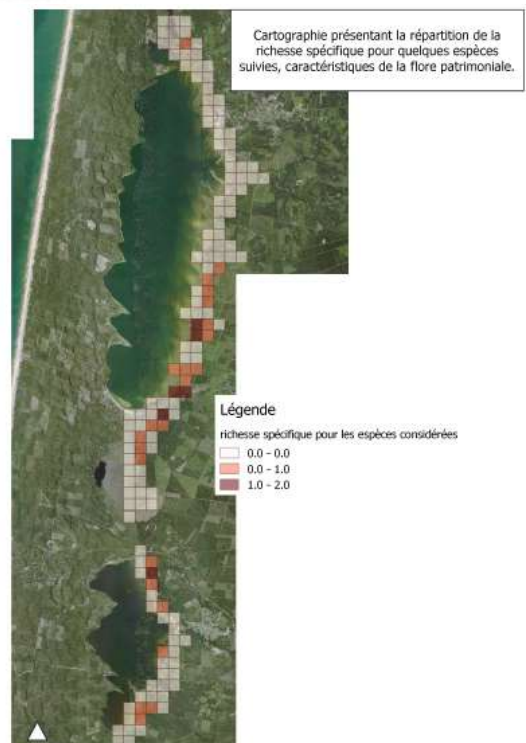
Les cases blanches qui présentent la valeur 0 pour la richesse spécifique sont soit des zones non prospectées en 2015 et 2016, soit des zones où aucun pied de ces 5 espèces n'a été recensé.



Cartographie présentant la répartition de la richesse spécifique pour quelques espèces suivies, caractéristiques de la flore patrimoniale.



Carte 1 : représentation cartographique des données 2016



Carte 2 : représentation cartographique des données 2015

## b. détails des résultats par espèces

### La Gentiane des marais (*Gentiana pneumonanthe*)



Mis à part 4 sites (un à Hourtin Sud route de Contaut, un au marais de Ste-Hélène de Carcans, un sur le marais de Devinas et un sur le marais de Talaris à Lacanau), on observe nettement que sur notre site d'étude l'essentiel de la population de cette espèce est concentré sur les parcelles du marais du Pouch à Carcans. A cet endroit, la densité de pieds est élevée et s'est maintenue entre les suivis 2015 et 2016. En 2016 de nouvelles stations ont même été découvertes en secteur Sud.

On peut relier ces observations à l'ancienneté et la fréquence des travaux réalisés sur ce site. En effet la restauration et l'entretien fréquent de la végétation ouverte et rase de type lande hygrophile et molinaie acidiphile semblent réunir les conditions propices à l'établissement et au maintien de la *Gentiana pneumonanthe*. Des stations présentant plus d'une centaine de pieds l'an passé, qui n'ont pas fait l'objet d'entretien en 2016 et sur lesquelles la végétation arbustive avait fortement repris ne présentaient cette année que quelques pieds. En effet les conclusions des études bibliographiques vont dans ce même sens : même si sa banque de graines est présente dans le sol, cette espèce a besoin d'un entretien régulier par broyage, pâturage ou fauche afin de limiter la prolifération d'espèces plus compétitives et rendre possible son établissement et son maintien.

### Le faux-Cresson de Thore (*Caropsis verticillatundata*)



On soulignera tout d'abord que cette espèce est largement présente en zone rivulaire des lacs avec des fréquences d'occurrence respectivement de 12% et 6% sur les rives du lac de Carcans-Hourtin et Lacanau (cf étude de la végétation amphibie des lacs médocains menée par l'IRSTEA) et les pieds comptabilisés dans notre étude en 2015 comme en 2016 sont uniquement ceux présents en partie haute des zones humides.

De plus, la difficulté de détection de cette espèce notamment due à sa petite taille rend les données présentées très partielles.

On peut tout de même observer que cette espèce se répartit en parallèle de la *Gentiana pneumonanthe* sur les sites prospectés, ces deux espèces n'exploitant pas le même type de substrat. Cette année, en plus des stations recensées à Carcans en 2015 on peut noter la détection d'une nouvelle station importante sur le marais de la Berle de Lupian.

Le Faux-cresson de Thore est fréquemment présent sur les parcelles contenant des plaques apparentes de sol tourbeux plus ou moins sableux à végétation éparse.

### **La Parnassie des marais (*Parnassia palustris*)**



Sur notre zone d'étude cette espèce est concentrée sur les parcelles des rives du lac de Lacanau et plus précisément dans la moitié Sud. Aucune occurrence n'a été constatée ni en 2015 ni en 2016 en dehors de ces sites.

On peut relier ces observations, comme pour la Gentiane des marais, à l'ancienneté et la fréquence des travaux réalisés sur ce site. En effet la restauration ancienne et l'entretien fréquent par broyage en bandes des services techniques de la mairie de Lacanau offrent une végétation ouverte et rase de type lande hygrophile qui réunit les conditions propices à l'établissement et au maintien de la Parnassie des marais.

On peut tout de même souligner que les conditions observées en termes d'habitat présent et de gestion réalisée entre les rives du lac de Lacanau et celui de Carcans au niveau du Pouch semblent similaires alors que les espèces qui s'y répartissent sont différentes. L'explication réside sans doute dans l'intervention d'autres facteurs comme la banque de graines présente résultant de conditions plus anciennes, des capacités de dispersion de ces espèces ou encore de l'influence des niveaux d'eau, les rives du lac de Lacanau restant inondées plus tardivement dans la saison. En effet même si les milieux sont rendus propices par la gestion employée, l'espèce n'est pas nécessairement présente.

### **La Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum angustifolium*)**



Concernant cette espèce une première cartographie de sa répartition a été réalisée cette année : la Linaigrette est une espèce relativement facile à cartographier car son repérage en période de floraison est aisé, ce qui permet de rapidement identifier sa présence sur une parcelle.

Les principales stations sont localisées sur les zones humides rivulaires au lac de Lacanau jusqu'au Nord de Carcans, secteur de berle de la Garroueyre. A noter que lorsque la Linaigrette à feuilles étroites est présente, le nombre de pieds est assez important. Il semble que cette espèce soit principalement retrouvée sur dépressions de sols tourbeux/sableux, landes hygrophiles et landes humides souvent associée au Rhynchospore. Les stations détectées l'ont été sur des zones dont la végétation ouverte a été nouvellement restaurée ou



entretenu fréquemment, ce qui souligne à nouveau la nécessité de maintenir les zones humides ouvertes.

## Les Orchidées

### *Spiranthes aestivalis*, *Platanthera bifolia*, *Dactylorhiza maculata* et *Dactylorhiza elata*



A noter, les deux seules stations connues de Spiranthe d'été cartographiées pour la première fois cette année (une sur le marais à Talaris et l'autre, découverte cette année, comptant plus d'une centaine de pieds sur le secteur du marais de Lupian sur zone entretenue depuis 2012 constitue une belle découverte.

Concernant la Platanthère à deux feuilles, les deux seules stations connues sont à Vignotte à Lacanau et au Sud de la Queytive à Carcans. Ces stations ont été retrouvées en 2015 et 2016 ainsi que plusieurs d'Orchis maculé, notamment une belle station avec un nombre de pieds importants au Sud de la Queytive à Carcans, ont été répertoriées. A cet endroit se situe également la seule occurrence connue de l'Orchis élevé confirmée en 2015.

### Autres espèces patrimoniales rencontrées

Notons à nouveau que d'autres observations ponctuelles d'espèces de la flore patrimoniale sont répertoriées mais n'ont pas fait l'objet pour le moment d'un dénombrement aussi poussé.

Il s'agit notamment d'observations fréquentes de Rhyncospore brun qui semble bien réparti sur la zone d'étude et du Rhyncospore blanc, connu quant à lui seulement en deux sites l'un à Carcans l'autre à Lacanau.

Notons aussi la présence de l'Utriculaire citrine également observée cette année sur les rives du lac de Lacanau et celle de la Grassette du Portugal présente également en plusieurs sites.

## Perspectives 2017

La réalisation de cartographies d'espèces à l'échelle de l'ensemble de la zone d'étude vise essentiellement des objectifs d'état des connaissances concernant l'état des populations. En effet il s'agit d'avoir une idée de la répartition et de l'abondance des espèces de la flore patrimoniale en zone humide sur le périmètre du Plan d'Actions.

Il semble que le développement d'indicateurs de gestion à l'échelle plus fine de la parcelle soit plus pertinent par la réalisation de relevés de végétation le long de transects botaniques. C'est pourquoi en 2017 le SIAEBVELG va intervenir en appui du CNBSA à la réalisation d'inventaires floristiques le long des transects botaniques mis en place par le CBNSA en 2012 mais également pour la réalisation de la typologie des habitats des zones humides des Lacs médocains (approche phytosociologique). A terme la comparaison temporelle des transects couplée à l'approche cartographique permettra de juger de l'état de conservation des habitats et des espèces, objectifs partagés du Plan d'Actions et des Docob Natura 2000.

En 2017 est envisagée à nouveau, la réalisation de suivis participatifs. Ceux-ci seront conduits par des acteurs locaux, scolaires, universitaires, associations naturalistes et association nature (sortie déjà prévue avec l'association jardin&écotourisme) à des fins de connaissance mais également de sensibilisations de ces publics à la préservation des zones humides.

### - Focus Espèces invasives -

En partenariat technique à la réalisation de suivi avec la RNN de Cousseau un relevé des stations de Jussie en bordure de lac a pu être réalisé et cartographié en 2016. Afin de prévenir la propagation de cette espèce concurrentielle de la flore patrimoniale il s'agira de mettre en place en 2017 des opérations d'arrachage. Ces opérations comme les suivis pourront être réalisés de manière participative avec une coordination par le Syndicat.

